



Communiqué Intersyndical **REFORME RIFSEEP**

Cher-e-s Collègue-s,

L'ensemble des agents a reçu vendredi une communication du Directeur Général des Services, concernant le RIFSEEP (création et mise en place d'un nouveau dispositif du régime indemnitaire).

Notre administration semble s'étonner que l'ensemble des organisations syndicales ait pu voter contre un projet présenté comme si idyllique et valorisant.

Il est vrai que le Conseil Départemental a démontré encore très récemment qu'il savait remercier ses agents que ce soit en termes de retenues sur primes, de jours de récupération, de congés supprimés ou autres.

Bien évidemment cette information est aussi partielle que partielle et vos représentants syndicaux ne sont pas des inconscients qui s'opposeraient à ce que les agents puissent bénéficier d'un régime indemnitaire plus rémunérateur.

Si nous avons décidé de voter UNANIMEMENT contre ce projet et de communiquer de manière commune, c'est que nous avons jugé que les enjeux devaient dépasser les clivages syndicaux.

En effet dès le 1^{er} janvier 2018 le régime indemnitaire mensuel (IFSE) que percevront les agents impactera pour les prochaines décennies leurs rémunérations. Il est donc ESSENTIEL d'aboutir à un consensus qui soit favorable au plus grand nombre.

Car si aujourd'hui il est fait allusion à des gains présumés pour certains d'entre vous, sachez qu'il y a encore une semaine, nous luttons contre une version toute autre où il était question de pertes financières et de gel de vos carrières.

C'est grâce à notre intervention que depuis des avancées ont pu être arrachées, même si nous sommes encore loin d'avoir obtenu les garanties suffisantes et la juste reconnaissance de toutes les fonctions exercées par les agents de la collectivité.

Nous avons su démontrer que beaucoup d'agents qui étaient présentés comme des « gagnants » étaient en fait de véritables perdants en l'absence de prise en considération de certains éléments de vos rémunérations (primes accessoires et complémentaires disparaissant avec le RIFSEEP), le frein à vos déroulés de carrière (certains d'entre vous seraient dans l'obligation de faire un bond de deux à trois groupes afin d'espérer augmenter de façon significative leur RI).

Nous souhaitons aboutir à un équilibre entre les notions d'encadrement, de sujétion et d'expertise, ainsi qu'une légitime reconnaissance de vos métiers au sein la grille repère et obtenir de solides garanties en cas de réorganisations de service ou de mobilité subie.

Pour rappel, vos nombreux mécontentements en réaction aux modalités d'attribution du CIA nous invitent à une grande vigilance afin que ce nouveau volet de la réforme indemnitaire ne provoque pas à son tour les mêmes effets contre-productifs.

Un tel sujet nécessite pondération et réflexion concertée et vous méritez mieux que cette communication précipitée et pour le moins très orientée.

Sachez qu'en l'absence de consensus, l'Administration portera seule la responsabilité de l'échec des négociations.

En conséquence, nous resterons imperméables à toute forme de pression d'où qu'elle vienne, en assumant les responsabilités qui sont les nôtres afin d'œuvrer au mieux dans votre intérêt.

Pour le SIAT
Arnaud FALQUE

Pour la CGT
Thierry TRIPODI

Pour FO
Renée LIPPI

Pour la CFTC
Jean-Claude NOIRFALISE

Pour la CFDT
Olivier ANDRES